

Ce que le RN dit de la santé : chaos garanti

Société

Par Mélanie Heard

Publié le 5 juillet 2024

Responsable du pôle Santé de Terra Nova

La santé, tantôt première, tantôt deuxième préoccupation des Français au fil des sondages, occupe généralement peu de place dans les campagnes électorales. Les élections législatives, qui mettent le Rassemblement national aux portes du pouvoir, n'échappent pas à cette règle. Pourtant, tout porte à croire que, mis en situation d'exercer le pouvoir, le Rassemblement national constituerait une menace pour la santé des Français. Non seulement parce que les mesures annoncées dans son programme paraissent largement ineptes. Mais surtout parce que son idéologie constitue un danger pour la rationalité et la science, comme l'a démontré l'expérience récente du Covid.

C

omme pour toute campagne électorale, l'analyse des programmes est un exercice utile et nécessaire. S'agissant toutefois de la menace qui pèse sur le scrutin de ce dimanche, la critique des mesures que propose le

Rassemblement national (RN), de même que les tentatives de chiffrage, ne permettent de faire qu'une partie du travail. Au-delà de la critique factuelle, l'essentiel reste de camper l'impact que l'idéologie d'extrême droite pourrait avoir sur la liberté, l'égalité et la sécurité de nos concitoyens. La politique de santé n'échappe pas à ces menaces substantielles.

Au contraire : dans ce secteur, si les mesures listées dans le programme du RN pèchent certes par inanité, inefficience et incompétence, c'est sur un plan bien plus fondamental qu'elles mettent en danger notre pays : parce qu'elles engagent une vision dangereuse de la science, du bien commun, de la santé publique et du soin.

Défendre la rationalité scientifique

La science d'abord. Dans un communiqué de presse du 3 juillet 2024, l'Académie des sciences dénonce de façon tranchante le « repli sur soi » auquel le RN aspire à condamner notre pays : celui-ci « ne pourrait qu'être préjudiciable à l'élaboration des savoirs, à l'éducation, à la santé, à la culture, au rayonnement de la France et à la compétitivité de son économie, bref à notre bien-être commun, et il conduirait à l'isolement et l'affaiblissement de notre pays ». Le double visage de l'ennemi, dans ce texte, est nommé sans ambages : d'un côté, la peur de l'étranger ; de l'autre, le goût de l'irrationnel. C'est pourquoi l'Académie, « garante de l'importance de la recherche scientifique et de la formation des jeunes, de la défense de la rationalité et d'une éthique de non-discrimination, souligne l'absence totale de crédibilité des déclarations programmatiques du Rassemblement National, sur des sujets scientifiques et technologiques cruciaux ».

« Défendre la rationalité » : c'est tout bonnement à cela que seront convoqués les électeurs ce dimanche. Le baromètre du Cevipof durant la crise Covid a, entre autres sources, souligné la

perméabilité de l'électorat du Rassemblement national aux thèses complotistes et anti-vax. Depuis le Covid, la presse internationale, adossée à des travaux scientifiques, multiplie ses efforts pour quantifier et qualifier les liens entre les mouvances du complotisme, des médecines alternatives, du New Age, des théories anti-Etat et de l'extrême droite. L'extrême droite européenne et américaine est désormais adepte de professions de foi complotistes ou simplement anti-science, souvent embellies de valeurs spirituelles de santé et d'amélioration de soi. Ainsi, Eva Wiseman analyse dès 2021 pour *The Guardian* les liens entre les croyances spirituelles et les conspirations d'extrême droite (« The dark side of wellness: The overlap between spiritual thinking and far-right conspiracies », 2021). La même année, Marisa Meltzer commente dans le *Washington Post* une « étrange convergence de la contre-culture et de la haine » à propos du mouvement Q'anon (« Q'Anon's unexpected roots in new age spirituality », 2021), convergence également analysée par Triumph Kerins, chercheur à Mc Gill, qui considère que « le ciblage de la communauté New Age par ces agitateurs d'extrême droite est clairement délibéré » (« Beyond the Q'Anon Shaman: The disturbing relationship between new age and far right movements », 2021). De même, pour Jules Evans, c'est une aspiration commune au complotisme qui réunit les mouvances alternatives New Age adeptes de médecines douces et les partisans d'extrême droite : « le New Age et l'extrême droite sont attirés par les théories du complot » (« Nazi Hippies: When the new age and far right overlap », 2020). Enfin, Mark Townsend pense pouvoir parler carrément d'une mouvance « fascist fitness » et analyse par exemple la façon dont l'« amélioration de soi » à travers le coaching et le bien-être s'intègre dans la lutte politique plus large de certains groupuscules d'extrême droite (« 'Fascist fitness': How the far right is recruiting with online gym groups », 2022). Pour lui, il est clair que si le mouvement bien-être/santé naturelle a été à l'avant-garde des mouvements anti-vax et anti-étatiques du monde entier en promouvant des « remèdes naturels » contre le Sars-Cov-2, cette puissance ne peut être

analysée indépendamment du soutien que lui ont apporté, au-delà des conspirationnistes, diverses mouvances d'extrême droite dans tous les pays, autour d'appels à une notion grossière de « liberté » négative et d'un culte de l'irrationalité. Le réseau qui se désigne volontiers lui-même comme « twitter médical » sur X s'enflamme ainsi aujourd'hui devant la qualification pour le RN au second tour en côte d'Or de Cyrine Humblot-Cornille, de son état « praticienne en soins énergétiques » qui propose des séances de « magnétisme » au tarif de 50 euros, abaissés à 40 pour les enfants de moins de dix ans et les séances en visio.

Covid : incohérences massives

Chacun reconnaît l'impact que la pandémie de Covid aura eu sur cette convergence entre adeptes de l'ésotérisme et complotistes anti-Etat réunis dans l'idéologie de l'extrême-droite. En France, la pandémie a aussi révélé au grand jour l'incompétence et les contradictions du RN en matière de santé publique, de même que la difficulté de ce parti à tenir ensemble les aspirations disparates de son électorat – comme déjà souligné dans un article pour *La Grande conversation* durant la campagne présidentielle de 2022.

Durant la crise, l'incohérence était la règle dans les prises de position de Marine Le Pen : l'équation qu'elle cherchait à résoudre était de se poser en défenseuse des non-vaccinés, sans pour autant passer elle-même pour antivax. Ainsi se disait-elle favorable à la vaccination tout en s'opposant au passe sanitaire puis au passe vaccinal. Martelant que le vaccin n'était qu'un outil de prophylaxie individuelle contre les formes graves, elle invoquait sa propre vaccination à jour ; proclamant cependant qu'il ne freinait pas la transmission, à rebours des évidences scientifiques qui s'affirmaient au fur et à mesure de leur production, elle se posait en avocate des libertés

individuelles contre les autorités. Dès novembre 2021, s'emparant de l'infection du premier ministre Jean Castex, elle affirmait ainsi sur France inter : « *Moi je suis vaccinée. Je pense que le vaccin est utile pour empêcher les formes graves du Covid. Ça, c'est une certitude. Mais la vraie question, c'est : est-ce que le vaccin peut empêcher la circulation du virus? Je pense qu'aujourd'hui la réponse est non. Donc à quoi sert le passe sanitaire, à part à laisser la population sous une forme de contrainte qui est en même temps inutile et disproportionnée?* ».

C'est là la première contradiction du discours du Rassemblement national face à l'épidémie : parti revendiquant son attachement à l'ordre, il se fait le grand pourfendeur de toute atteinte aux libertés individuelles. Dans une vidéo du 21 juillet 2021, Marine Le Pen fustige ainsi le passe sanitaire comme une violation des libertés, « *enrôlant certains citoyens comme surveillants* » : « *jamais notre pays dans son histoire contemporaine n'a connu une telle atteinte aux libertés individuelles* ». Et la candidate de 2022 ne craignait pas l'emphase, affirmant : « *une personne positive à l'isolement chez elle disposera de moins de droits qu'un terroriste islamiste assigné à résidence* » (sans qu'on comprenne du tout à quoi il est fait référence en l'espèce puisque l'isolement n'a jamais été obligatoire dans notre pays, à la différence de certains de nos voisins).

C'est que son électorat s'est trouvé profondément divisé face à l'épidémie : selon l'enquête du Cevipof et Ipsos-Sopra Steria dans sa vague de décembre 2021 pour Le Monde, près de la moitié (47%) des électeurs potentiels d'extrême-droite déclaraient « ne pas comprendre » voire « condamner » les « antivax » et les anti-passe sanitaire. A l'inverse, la candidate a parfois conforté la tentation complotiste de l'autre moitié de son électorat, en vantant à l'envi une liberté supposée imprescriptible : il faut se souvenir du slogan de son affiche de campagne en septembre 2021, « *Libertés, libertés chéries* ». Un thème qu'elle a aussi pu décliner s'agissant de la « liberté de

prescrire » en matière de traitements du Covid, réclamant l'accès à la chloroquine en mars 2020 – et affichant son soutien à Didier Raoult : n'a-t-elle pas tenu à faire savoir qu'un santon à son effigie décorait sa crèche de Noël?

Cet attachement proclamé à la défense des libertés publiques posé en étendard de la gestion du Covid n'est pas l'apanage de l'extrême-droite française et a concerné de nombreux partis européens d'extrême droite durant la crise, conformément aux préférences de leurs électors. Dans le cadre de l'enquête sociale européenne (ESS, portant sur près de 30 000 Européens), une équipe d'Harvard a montré dans un papier publié en 2023 que les électeurs d'extrême-droite étaient 2,7 fois plus susceptibles que les autres d'être hésitants face au vaccin COVID-19. L'association était similaire entre les pays européens, et persistait en analyse multivariée indépendamment de la rigueur des mesures de santé publique et de l'ampleur de l'inégalité des revenus dans chaque pays.

Une fois campé ce paysage idéologique de la science et de la santé au RN, très marqué par l'héritage du Covid, il faut bien tenir pour acquis qu'une épidémie future confronterait forcément les députés et potentiels ministres du RN non seulement à leur incompetence en santé publique, mais aussi à la crudité de leurs préférences fondamentales : celles-ci les écartent de la rationalité scientifique autant que du service de l'Etat et du bien commun, et les portent au contraire vers le complotisme anti-science, vers les remèdes et pratiques alternatifs, et surtout vers un libertarisme dangereux pour la sécurité de tous face au danger. En situation d'alerte sanitaire future, qu'elle soit d'origine infectieuse, climatique ou technologique, le pire pourrait résulter pour le pays d'une politique de santé publique qui ferait en toute incohérence son miel toutes fleurs en butinant aussi bien du côté des postures libertaires anti-coercition que des allégeances singées et de pure façade à la science, prétextant la largeur d'esprit pour,

finalement, verser dans la simple complaisance envers tous les charlatanismes.

Qu'en est-il du programme santé du RN aujourd'hui ?

Mais la politique de santé, au-delà de son lien fondamental avec la rationalité scientifique, ce sont aussi des mesures techniques qui régulent l'accès aux soins, la qualité des pratiques professionnelles, l'accès à la prévention ou encore bien sûr le financement du système de santé.

Sous cet angle plus pragmatique, l'analyse du programme santé du RN pour ces élections législatives révèle des choix de très faible ambition, en dehors de la casse de l'Aide médicale d'Etat.

Pour sa première étape de gouvernement, dite du « temps de l'urgence », Jordan Bardella cible la thématique la plus attendue, celle des déserts médicaux. Mais les propositions sont, au mieux, conformistes, au pire éculées. Le point le plus notable est qu'il n'y a pas de proposition visant la régulation de la liberté d'installation, ni de proposition sur les modes de rémunération (à l'acte versus au forfait ou à la capitation), ni non plus de mesures visant un rééquilibrage de compétences entre médecins et paramédicaux : trois axes stratégiques qui sont pourtant aujourd'hui et de longue date au centre du débat politique sur l'accès aux soins (comme rappelé dans une note de l'IRDES pour Terra Nova sur la santé dans la campagne de 2022).

La principale mesure avancée pour améliorer l'accessibilité des soins vise l'assouplissement du cumul emploi-retraite pour les médecins et les infirmiers, une stratégie d'ores et déjà encouragée par le Gouvernement. Avec des réformes qui se sont déjà révélées incitatives, puisque selon la Drees le nombre des médecins cumulant activité et retraite est passé de 4.000 en 2011 (3,5 %) à plus de 12.000 en 2018 (9,7 %). Et depuis, les

syndicats de médecins libéraux ont continué d'obtenir des victoires, notamment en 2020 puis dans la LFSS 2023, avec la suppression du plafond de revenu et l'exonération de cotisations (non reconduite en 2024). Difficile donc en 2024 de confier le sort des déserts médicaux à une stratégie qui est en fait déjà en place et qui, depuis six ans, a su convaincre un médecin libéral sur dix en activité ! Le Rassemblement national envisage certes d'aller plus loin et d'exonérer ces professionnels de l'impôt sur le revenu. Une piste potentiellement coûteuse dont l'efficacité est sujette à caution, ne serait-ce que parce, comme l'ont montré de nombreux travaux, la littérature peine finalement encore à prédire comment les incitations financières de revenu impactent réellement tant la qualité que la quantité du travail des médecins.

On se souviendra du tollé provoqué lors des élections législatives par une candidate RN proposant de répondre aux déserts médicaux en acceptant de former simplement les médecins sur le tas, même ceux qui n'auraient « *pas été bons à l'école* » : « *pourquoi ne pas apprendre à soigner sur le tas, même si, d'accord, c'est un peu la vie des gens qui est en question ?* ». Deux ans plus tard, la vision a progressé : la mesure validée dans le programme vise plutôt à augmenter le nombre d'étudiants en médecine. Mais, sans autre précision donnée que la « *fin du numerus apertus* », on ne peut pas comprendre ici en quoi cette piste diffère en fait de l'action actuelle du gouvernement depuis la fin du numerus clausus.

Une obsession : débureaucratiser

A plus long terme, pour ce qui est appelé le « temps des réformes », la principale mesure du programme du RN consiste à supprimer les agences régionales de santé pour confier le pilotage de la politique de santé aux préfets. L'objectif affiché est de « *débureaucratiser* » l'administration de la santé et de

« *redonner son sens à une santé de proximité* » alors que, selon Jordan Bardella, les ARS « *procèdent trop souvent d'une vision comptable de la santé* ». Créées en 2009, les ARS, qui comptent autour de 9.000 collaborateurs, déclinent sur le terrain la politique de santé définie par le ministère ; elles sont nées de la fusion de plusieurs organismes départementaux et régionaux, en particulier, côté Etat, les DDASS et les DRASS, et, côté Assurance maladie, une partie des personnels des caisses primaires. L'objectif était de décroquer au niveau local les secteurs de la prévention, du soin (ville et hôpital) et du médico-social et de favoriser ainsi la cohérence des parcours. A la création des ARS, les débats ont été nourris concernant l'articulation de leurs compétences avec les services de l'Etat et les pouvoirs des préfets, en particulier pour les sujets de sécurité sanitaire. Le rapport du préfet Ritter, notamment, avait permis d'explorer les scénarios possibles, y compris celui d'un préfet sanitaire. Le RN reprend donc le débat à son état de 2009, et propose de revenir en arrière sans que l'on puisse bien savoir ni pourquoi ni comment.

La seule règle en l'espèce semble finalement être de pouvoir utiliser le plus souvent possible dans le programme le verbe « *débureaucratiser* ». Ainsi, pour l'hôpital aussi, la seule mesure proposée se range sous ce mantra ; elle consiste à « *réduire le poids des services administratifs dans les hôpitaux et transférer une partie des emplois vers les services opérationnels (plafond de 10 % de postes administratifs)* ». Mais dans son analyse récente pour Alternatives économiques, le chercheur Nicolas da Silva démontre qu'un tel plafond devrait être très facilement accessible en effet, puisque d'après la DREES en 2020 la part des emplois administratifs ne dépasse pas ... 10,04%, soit environ 100.000 postes sur 1 million. Resterait à savoir au demeurant quel lien établir exactement entre la part de personnels non soignants de l'hôpital et la qualité des soins qui y sont prodigués.

Du côté de la prévention, le RN s'engage à renforcer la médecine scolaire et affiche l'ambition de « *donner plus de place à la prévention, notamment grâce aux visites médicales scolaires qui redeviendront systématiques* ». La proposition systématique d'une visite médicale à l'école est déjà actée en principe pour les enfants de 3-4 ans, 6 ans et 12 ans. En pratique, en 2020, la Cour des comptes estimait que moins d'un enfant sur cinq bénéficiait en réalité d'une visite médicale dès 6 ans, en raison notamment d'un faible taux d'encadrement : un médecin scolaire pour 12 572 enfants. Près de 1,3 milliard d'euros ont été alloués en 2022 à la politique de santé scolaire, qui rassemble environ 900 médecins, près de 8.000 infirmiers, plus de 3.000 assistants sociaux et 7.000 psychologues de l'Éducation nationale. Mais, même si les moyens alloués à la politique de santé scolaire sont en progression depuis 2018, « *la politique de santé scolaire ne parvient pas à pleinement réaliser ses missions* » puisque 8 enfants sur 10 n'auront jamais de contact avec elle selon Robin Reda, député (Renaissance, Essonne) auteur d'un rapport d'information sur la médecine scolaire et la santé à l'école en mai 2023. Comme détaillé dans ce rapport, le débat explore depuis plusieurs années, y compris au Parlement, différentes pistes et expérimentations, dont le transfert de compétence aux départements, l'articulation avec les PMI, les vacations de médecins libéraux à l'école, etc. Autant d'options opérationnelles dont l'évaluation conditionne notre ambition pour la médecine scolaire, mais que le programme n'effleure pas.

Un dernier point, enfin, est souligné dans le programme du RN : il s'agit de la lutte contre la fraude, qui pourrait permettre d'économiser « *10 à 20, voir 25 milliards d'euros pour la fraude aux prestations sociales* ». L'imprécision de la fourchette invite à se tourner vers l'évaluation que la Cour des comptes a proposée en mai 2023 : pour ce qui concerne spécifiquement la santé, selon elle les préjudices subis du fait de fraudes pour l'assurance maladie se chiffrent entre 1,1 et 1,3 Md€. Et la Cour

souligne que la fraude est le fait des professionnels, non des patients, dans 80% des cas.

La casse de l'AME, inquiétude la plus forte

Du côté des soignants, l'inquiétude à l'égard du RN se concentre sur deux mesures : la remise en cause de l'aide médicale d'Etat (AME) – couverture maladie destinée aux patients sans-papiers, sous condition de ressource – et la restriction de l'accueil des médecins étrangers (les Padhue, praticiens à diplôme hors Union européenne) dont le gouvernement n'a pas encore réussi à alléger les parcours du combattant en préfecture. Sur l'AME, si c'est bien au gouvernement actuel que revient la responsabilité d'avoir mis à l'agenda l'idée de la transformer en aide médicale d'urgence (comme analysé dans cette [note](#) à l'automne 2023 pour Terra Nova), le RN en a fait quant à lui une promesse de campagne. En réponse, chez les soignants, les appels à « faire barrage » à l'extrême droite se multiplient au nom de la simple déontologie du soin. « *Nous nous engageons à protéger la santé de toutes les personnes qui le nécessitent, sans distinction, et à ne jamais renoncer à notre serment et à notre éthique* », écrivaient 5.000 soignants dans une déclaration rendue publique vendredi 28 juin, critiquant singulièrement les « *politiques dites de "préférence nationale" qui exacerbent les inégalités et risquent de fracturer davantage notre société, menant à des conséquences désastreuses pour la santé publique et la cohésion sociale* ». Quelques jours plus tôt, plus de 3.600 professionnels avaient pareillement affirmé dans une tribune publiée par [Mediapart](#) leur « *opposition aux partis d'extrême droite et à leurs desseins mortifères pour notre République et la santé publique* » qui « *aggraveront l'état d'un système de soins et d'accompagnement médico-social fragilisé depuis déjà de nombreuses années* ». De nombreux arguments économiques, sanitaires et moraux conduisent en effet à refuser de

restreindre l'accès aux soins des étrangers au seul périmètre de l'urgence, comme montré dans un article précédent pour Terra Nova à l'occasion du débat sur la loi Immigration.